

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU jeudi 15 septembre 2016 à 20H30

Article L2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales

### • MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL :

**PRESENTS :** M. Laurent BADONE, M. Jean-Pierre BETEND, Mme Chrystel BURNIER, M. Gilbert COLLINI, M. Jean-Marc DESVIGNES, M. Christophe FOURNIER, Mme Véronique FOURNIER-MAQUIN, M. Florent LAMOISSIERE, Mme Jacqueline LODS, Mme Patricia PASSERAT, Mme Christiane PERILLAT-CHARLAZ, Mme Anne-Sophie PESSAY.

**EXCUSES :** M. Jean-Marc DESVIGNES (procuration à M. Christophe FOURNIER) ; Mme Jacqueline LODS (procuration à M. Gilbert COLLINI)

**CITOYENS D'HONNEUR PRESENTS :** M. Jean-Yves GOY

**CITOYENS D'HONNEUR EXCUSES :** Mmes Arlette BOURGEOIS et Astrid MARTY

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Mme PERILLAT-CHARLAZ Christiane, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Il est procédé au tirage au sort des 7 prochains citoyens d'honneur.

Les personnes tirées au sort sont : Mmes Marie-Françoise DUPONT, Sandra MARTIN, Mme Yolande THABUIS et MM Elyes BEDREDDINE, David GOY, Laurent LECROCCQ, et M. Philippe MULLER.

\*\*\*\*\*

M. le Maire propose de modifier l'ordre du jour à savoir :

- ajouter 2 points: la prorogation du Syndicat Mixte des Glières et le groupement de commande pour le sel de déneigement.

- reporter le phasage des travaux de Norcière.

**Vote à l'unanimité**

#### **1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal.**

M. Le Maire, Christophe FOURNIER, fait approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal.

**Vote à l'unanimité**

**2) Prorogation Syndicat Mixte des Glières :** il est proposé que le conseil municipal donne son accord pour la prorogation du syndicat pour une année à compter du 12/10/2016.

**Vote à l'unanimité.**

**3) Groupement de commande sel de déneigement :** il est proposé de reconduire le groupement de commande pour la fourniture et la livraison des fondants routiers pour les saisons 2016/2017 et 2017/2018 avec les communes de GRAND-BORNAND, LA CLUSAZ, MANIGOD, et SAINT-JEAN DE SIXT.

**Vote à l'unanimité.**

M. G.COLLINI est proposé au poste de titulaire de la commission d'appel d'offre et M. J.M. DESVIGNES au poste de suppléant.

**Vote à l'unanimité.**

**4) Phasage des travaux de Norcière présenté par la SEA :** ce point est reporté à cause de l'absence imprévue de l'architecte M. BOUCHEX.

**5) Convention pluri-annuelle de pâturage alpage de Norcière :** une réunion sera nécessaire entre les différentes parties afin de débattre des modalités de cette convention.

**6) Convention avec l'association de la Montagne des Auges.** La Société de la Montagne des Auges et la Commune d'Entremont ont identifié en commun un besoin de sécuriser l'alimentation en eau des troupeaux estivés à l'alpage des Auges afin de contribuer à pérenniser l'activité pastorale. Une convention entre les 2 parties a été rédigée afin d'identifier les engagements respectifs des 2 parties.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer cette convention.

Ne participent pas au vote : M. J.P.BETEND, Mmes C.BURNIER, P.PASSERAT, C.PERILLAT-CHARLAZ.

**Vote : 1 contre, 1 abstention, 6 pour.**

## **7) Point de situation sur les travaux (Chef Lieu et les Auges) :**

Chef lieu : les travaux débuteront semaine 38 ; le délai envisagé est de 8 semaines. Un communiqué sera mis en ligne sur le site internet et sur le panneau d'affichage de la mairie.

Les Auges : les travaux débuteront semaine 38 pour une durée de 3 à 4 semaines.

## **8) Décisions du maire :**

- Colas Pont du Chef Lieu : **30 246€ HT**

- Unité de chlore réservoir des Chars : **6 783€ HT**

- Ipad école : **453€,52€ HT**

- Coordonnateur de sécurité travaux aménagement chef Lieu : **1 400€ HT**

- enregistrement CD ; M. le Maire a donné son accord pour l'enregistrement d'un CD de chants lyriques par le groupe féminin AD LIMINA les 15 et 16 octobre prochains dans l'église abbatiale.

## **9) Convention pour la pose d'un repère de crues historiques**

Dans le cadre du Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI), le SM3A propose d'installer au pont du chef-lieu un repère témoignant de la hauteur atteinte par les eaux du Borne lors de la crue la plus importante (celle de 1987). Une convention doit être signée pour la pose, l'entretien et la surveillance de ce repère.

**Vote à l'unanimité.**

## **10) Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable et de l'assainissement :**

Après une présentation détaillée du RPQS de l'eau, il est proposé au conseil municipal d'adopter ce projet.

**Vote à l'unanimité.**

Après une présentation détaillée du RPQS de l'assainissement, il est proposé au conseil municipal d'adopter ce projet.

**Vote à l'unanimité.**

**11) Indemnité gardiennage de l'église** : il est proposé de reconduire pour 2016 l'indemnité de 474,22€ à Mme Jacqueline BETTIGNIES pour le gardiennage de l'église.

**Vote à l'unanimité.**

## **12) Approbation des nouveaux statuts de la CCVT**

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite « Loi NOTRe », a organisé le transfert, au profit des communautés de communes, de nouvelles compétences au 1er janvier 2017. L'extension des compétences de la CCVT impose la mise en conformité de ses statuts, laquelle a été votée lors de la séance communautaire du 12 juillet 2016.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur les modifications envisagées.

**Vote : 1 contre, 7 abstentions, 4 pour.**

## **13) Reconduction convention crèches La Clusaz et Grand Bornand :**

Il est proposé de reconduire la convention entre la commune d'Entremont et les crèches de GRAND-BORNAND et de LA CLUSAZ, du 1er sept 2016 au 31 août 2017, au coût de 2€/heure/ enfant.

**Vote : 10 pour 1contre.** Mme A.S.PESSAY ne prend pas part au vote.

## **14) Compétence GEMAPI :**

Suite à la décision prise par les communes membres de dissoudre le syndicat du Borne, il est proposé de confier au SM3A la compétence GEMAPI.

Pour ce faire, il est nécessaire d'instituer une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

**Vote : 4 contre, 2 abstentions, 6 pour.**

Il est proposé d'arrêter le produit de la taxe à 13472€/an soit 16€ par habitant DGF.

**Vote : 4 contre, 2 abstentions, 6 pour.**

**15) Carte Entr'Bornand** : instituée pour les jeunes d'ENTREMONT jusqu'à 18 ans.

Le coût par enfant est de 227€/an et de 66€/an pour ceux qui sont membres du ski-club du GRAND-BORNAND.

**Vote à l'unanimité** pour la signature de la convention et le maintien de la participation communale à 30€ sur la carte à 227€.

### 16) Renouvellement de l'adhésion à la certification forestière PEFC.

Il est proposé de reconduire notre adhésion pour 2017-2021, soit 585, 95€, pour la bonne valorisation de notre forêt.

Vote à l'unanimité.

### 17) Questions diverses.

- la rentrée scolaire a été bonne avec des effectifs en augmentation : 57 élèves et une bonne participation des parents au «café de la rentrée » et à la première réunion d'information.
- le repas des Aînés aura lieu le 2 octobre ; il sera préparé par l'APE au profit des activités des enfants de l'école.
- la directrice de l'école remercie pour tous les travaux effectués par le personnel communal pendant l'été.
- la COLAS interviendra avant le 15 novembre sur les routes qui le nécessitent.
- le recensement des frontaliers doit faire l'objet de notre attention.
- lors du prochain conseil municipal, le Plan Communal de Sauvegarde sera validé.
- l'ACCA demande que la commune mette un lieu à sa disposition pour la construction d'un local. Un accord de principe est donné pour que le secteur du Cropt au Loup lui soit proposé. Une convention devra être établie.
- M. le Maire remercie l'association LES LAMPIONS pour l'organisation de la fête du village, rappelle la fête de notre centenaire prévue le 24 septembre et sollicite chacun pour la rédaction du prochain bulletin municipal.

Fin de séance à 23h35.

A Entremont, le 16 septembre 2016

Le Maire,  
Christophe FOURNIER,

